

VOCANCE

Le conseil municipal s'est réuni le 10 décembre sous la présidence de Monsieur Denis
BLANCHET, Maire de Vocance.

Vœux de la municipalité le 10 janvier

Vœux du maire

La municipalité présentera ses vœux le samedi 10 janvier à 18h00 à la salle Saint Michel. La population est cordialement invitée.

Statuts de la CCBA

Comme chacun des membres de la CCBA, les élus vocançois se sont réunis en cette date du 10 décembre pour lire les nouveaux statuts et compétences élargies. Leurs adoptions à l'unanimité se sont faites par vote.

Tarifs 2009

Appartements : Mairie : 170€ école publique : 390€ ancienne cure : 350€+ 65€/mois de chauffage, boulangerie : 410€ Loyer boulangerie : 600€

Eau : part fixe : 56€; de 0 à 50 m³ 0.070€(inchangé) ; m³ **supplémentaire : 0.67€ (inchangé)**

Raccordement : nouvelle construction : 1020€; construction existante : 600€

Assainissement : part fixe : 38€; m³ consommé 0.10€(inchangé)

Concession cimetière : 106€/m² ; renouvellement de concession : 63€/m²

Locations salles : salle Saint Michel : personne hors commune 300€avec le matériel ; commune : 150€Caution 150€Nettoyage facultatif : 150€ Location buvette terrain : 32€ buvette salle Saint Michel : 50€Location tables et bancs : 15€(5€pour un ou deux)

Fiscalisation de la contribution au syndicat des inforoutes

Une délibération est prise pour refuser ce principe. La participation sera prise en compte par la communauté de commune.

SPA

Face au coût élevé d'une adhésion pour un accès à ce service (base annoncée 2€/habitant pour participation à l'investissement et 0.54/habitant), le conseil municipal hésite lourdement et décide de réserver sa décision pour raisons budgétaires.

Site Internet

Anne- Marie Gouin qui suit actuellement une formation pour créer un site propre à la commune présente son travail. Il est évoqué le besoin d'achat de matériel : un ordinateur portable. L'achat de ce dernier, qui pourrait être à usages multiples sera prévu début 2009.

Sainte Barbe Pompiers

Lors de cette cérémonie, aura lieu le départ en retraite de Désiré Defour, actuel chef de corps et la prise de commandement par Christian Gache, son successeur. La municipalité participera aux frais de réception.